

Convention de prêt toutes structures



Fiche de prêt

Ecrire lisiblement et de préférence en majuscules
*mentions obligatoires

L'objet de la présente convention régit les conditions de prêt des cinq panneaux de l'exposition

Entre la Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN)



Association d'éducation populaire loi 1901
Siège social : La maison des CPN, 08240 Boulton-aux-bois
Code APE : 913 E
Siret 383 480 712 00017
TVA : FR 32383480712 00017
représentée par Olivier Goubault, le directeur

ci-après désignée par la FCPN,

d'une part,

Et l'entité/Mme ou M*.....

Adresse*.....

ci-après désignée par le demandeur,

d'autre part.

*mentions obligatoires

! La convention est à retourner à la FCPN avec les deux chèques : un chèque de participation aux frais de **traitement du dossier de 30 €** et le **chèque de caution de 50 €** (à l'ordre de la FCPN).



« Cette association a pour objet l'éducation populaire et plus particulièrement le développement de la culture naturaliste chez les jeunes et pour tous ceux qui le désirent. En tant que Fédération, elle entend soutenir, coordonner et promouvoir l'action des membres pour la réalisation de son objet, dans le respect de leur autonomie et de leur spécificité, à l'exclusion de toute action présentant un caractère confessionnel ou de politique partisane ou ne respectant pas la législation en vigueur sur la protection de la nature et celle sur les droits de l'enfant »
« Favoriser le développement d'activités éducatives envers les jeunes dans les domaines de l'environnement naturel, notamment par la création et/ou la diffusion d'outils pédagogiques, par la mise en place d'actions d'animation et de formation » (Statuts de la FCPN - extraits)



Le demandeur

L'entité/M ou Mme
Adresse* Code postal*
Ville* Tél* (fax)
Mél.
s'engage à utiliser l'exposition dans un but pédagogique et non lucratif.

La demande

Le matériel demandé est-il utilisé à des fins privés ou publics ?*
Si publics, veuillez préciser*
Votre projet
Stands, activités

Contexte

Votre projet intègre-t-il une manifestation de plus grande envergure ?
Si oui, précisez :
Le type de manifestation (nature des activités, gratuité, nombre de participants attendus)

Le lieu de la manifestation

La date (et la durée)

Le ou les organisateur(s)

Durée de prêt désiré (limite max : 2 semaines)

Du au

En fonction des demandes, la FCPN se réserve le droit de modifier les dates du prêt. Le demandeur sera préalablement prévenu. En ce qui concerne le prêt de l'exposition, les clubs du réseau CPN, à jour de cotisation, sont prioritaires.

L'adresse de livraison

Veuillez indiquer ci-dessous l'adresse de réception de la mallette (la personne qui réceptionne l'exposition aux Arbres Citoyens ! n'est pas obligatoirement le demandeur)

L'entité/Mme ou M*
Adresse* Code postal
Ville* Tél* (fax)
Mél.

Réservé à la FCPN

Accepté le
à

Signature du demandeur

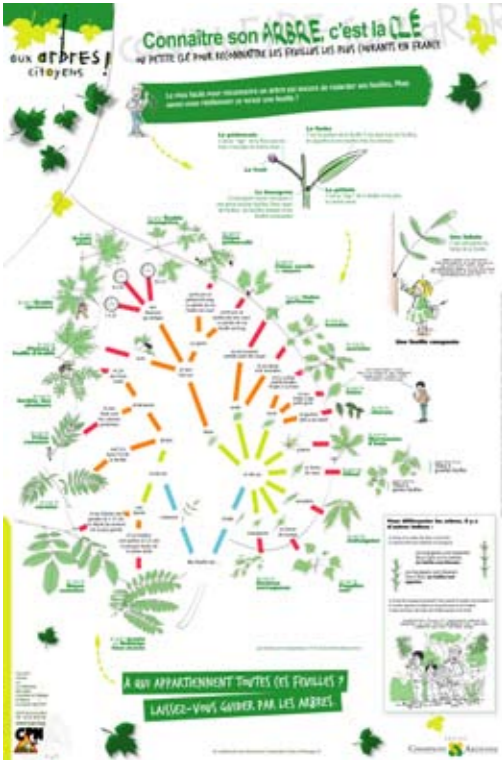
Le
à



Connaître son arbre, c'est la clé

Fiche technique
5 panneaux
0,80 m sur 1,20 m
Bâche extérieure
Ourlets et œillets
haut et bas

Présentation des panneaux



Clé de reconnaissance de 22 feuillus courants en France

Le plus facile pour reconnaître un arbre est encore de regarder ses feuilles.
Mais savez-vous réellement ce qu'est une feuille ?

Liste des espèces : acacia, Aulne glutineux, Bouleau verruqueux, charme, châtaignier, Chêne pédonculé, Chêne sessile, cormier, Erable champêtre, Erable plane, Erable sycomore, frêne commun, hêtre, Marronnier d'Inde, merisier, Noyer commun, Peuplier noir, Platane à feuilles d'érable, Sorbier des oiseleurs, Tilleul à grandes feuilles, Tilleul à petites feuilles, tremble.



Thèmes abordés
Qu'est-ce qu'une graine ?
Arbres à graine nue et à graine cachée
Qu'est-ce qu'un fruit ?
Fruit simple ou complexe ?

Le gland est-il un fruit ou une graine ?
Vous vous êtes peut être déjà posé la question.
Pour y répondre, plongez-vous dans la vie intime des arbres.

Des fruits et des graines

Un arbre mort dans la ville, c'est possible ?

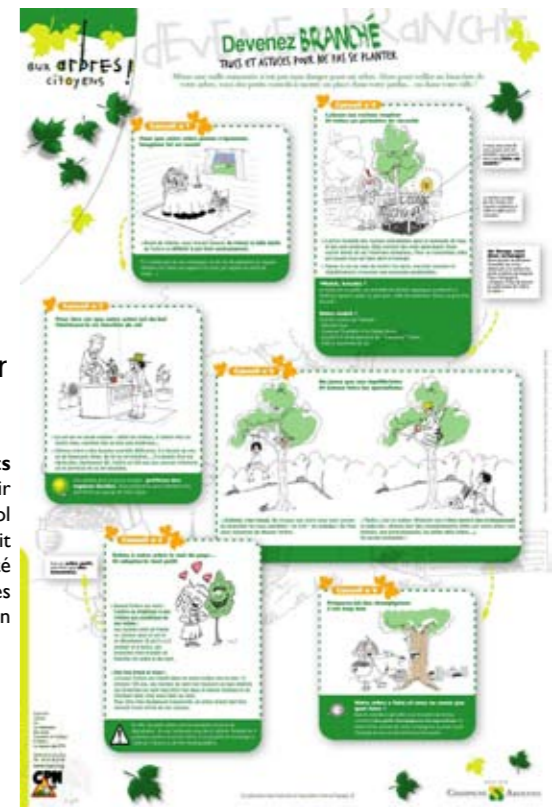
13 personnes s'interrogent sur l'abattage systématique des arbres morts, creux ou malades en ville. Sous la forme d'un petit quizz, découvrez si vous privilégiez l'aspect sécuritaire, esthétique ou naturaliste de la gestion d'un arbre en ville.



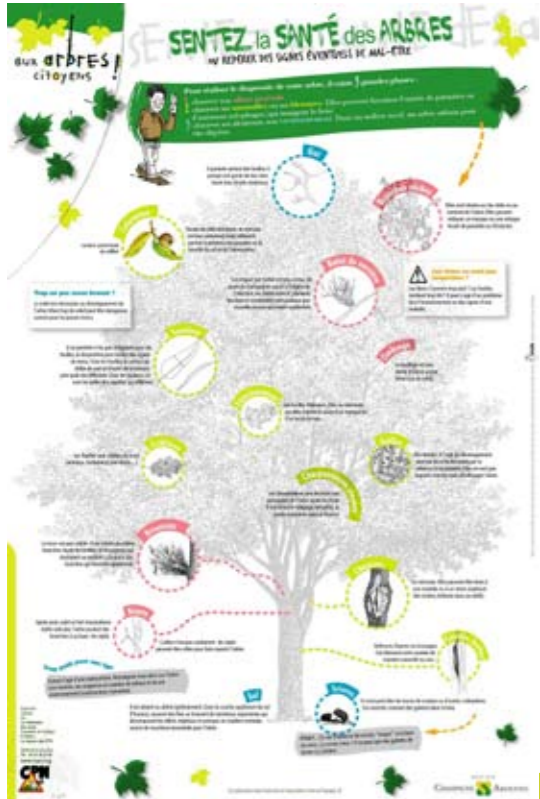
Devenez branché

6 Trucs et astuces pour ne pas se planter

Titres des 6 trucs
Pour que votre arbre puisse s'épanouir, imaginez lui un avenir
Pour être sûr que votre arbre ait du bol Choisissez-le en fonction du sol
Evitez à votre arbre le mal du pays Et adoptez le tout petit
Laissez ses racines respirer Et faites un périmètre de sécurité
Ne jouez pas aux équilibristes Et laissez faire les spécialistes
Préparez lui des champignons C'est trop bon



Sentez la santé des arbres



ou repérer les signes éventuels de mal-être de votre arbre

Signes à repérer : branches sèches, balais de sorcière, ombrage, broussins, rejets, coloration, symétrie, flétrissement, galles, criblures, charpentières creuses, chancres, cavités, gui, sol, sciures

IMPORTANT

L'exposition doit être utilisée dans un but pédagogique et non lucratif.
Le prêt est payant : un chèque de 30 € est demandé pour aider dans les frais de traitement du dossier. Un chèque de caution de 50 € est demandé pour valider l'emprunt.
La fédération transmettra à la structure les modalités de retour de l'exposition par courrier.

En cas de problème (dégradation du matériel...), contacter rapidement la FCPN : 03 24 30 21 90.

Contact

Laëtitia Garlandézec, chargée de campagne
03 24 30 29 35, educ@fcpn.org

Fédération des clubs
Connaître et Protéger la Nature

La maison des CPN - 08240 BOULT-aux-BOIS
Tél : 03 24 30 21 90 - Fax : 03 24 71 71 30 - info@fcpn.org
www.fcpn.org

